

Papeete, le 2 2 AVR. 2022

Le Président

PROJET D'ORDRE DU JOUR de la 2è séance de la session administrative du mardi 26 avril 2022

- I) Approbation de l'ordre du jour ;
- II) Examen des rapports, des projets de loi du pays et de délibération (voir liste jointe);
- III) Election des membres de la commission permanente de l'assemblée de la Polynésie française;
- IV) Election des représentants au sein des commissions législatives de l'assemblée de la Polynésie française ;
- V) Election des représentants au sein de la commission de contrôle budgétaire et financier de l'assemblée de la Polynésie française ;
- VI) Election des représentants au sein de la commission chargée de la préparation du budget de l'assemblée de la Polynésie française;
- VII) Election des représentants au sein des commissions et organismes extérieurs à l'assemblée de la Polynésie française ;
- VIII) Examen de la correspondance;
- IX) Clôture de la séance.

Gaston PONG SANG

Le président *

Le président *

Courriel: sg@assemblec.pf - Site internet: www.assemblec.pf





Le Président

LISTE DES RAPPORTS, DES PROJETS DE LOI DU PAYS ET DE DÉLIBÉRATION,

SUSCEPTIBLES D'ÊTRE EXAMINÉS LORS DE LA 2è SÉANCE DE LA SESSION ADMINISTRATIVE DU MARDI 26 AVRIL 2022

01	Rapport nº 16-2022	Temps de parole	Sur le projet de loi du pays portant création
	Discussion générale : 60 mn	1 1	du solde bancaire insaisissable.
	TAPURA HUIRAATIRA :	40 mn	RAPPORTEURS: Antonio PEREZ et
			Luc FAATAU
	TAVINI HUIRAATIRA :	10 mn	Procédure simplifiée
1	NON-INSCRITS :	10 mn	PR
02	Rapport n° 25-2022	Temps de parole	Relatif à un projet de loi du pays modifiant
02	CESEC:	10 mn	la loi du pays n° 2016-34 du 29 août 2016
	Discussion générale : 60 mn	10 11111	modifiée, relative aux organismes privés
	B		de logement social.
	TAPURA HUIRAATIRA :	40 mn	
			RAPPORTEURS: Joëlle FREBAULT
	TAVINI HUIRAATIRA :	10 mn	et Puta'i TAAE
			Procédure simplifiée
	NON-INSCRITS :	10 mn	
0.0	D		VP
03		Temps de parole	Relatif à un projet de délibération complétant les Titres 2 à 6 du Livre II de la première
	Discussion générale : 60 mn		partie du code de l'aménagement de la
	TAPURA HUIRAATIRA :	40 mn	Polynésie française, relatif à la réglementation
	The olds from the first .	40 IIII	énergétique des bâtiments,
	TAVINI HUIRAATIRA :	10 mn	DANDORSKID A STANSKI
			RAPPORTEUR: Luc FAATAU
	NON-INSCRITS :	10 mn	Procédure simplifiée
			VP
04		Temps de parole	Sur le projet de loi du pays portant
	CESEC:	10 mn	modification de la délibération n° 2004-34
	Discussion générale : 60 mn		APF du 12 février 2004 modifiée portant
	TADUDA HUIDA ATTO	40	composition et administration du domaine
	TAPURA HUIRAATIRA :	40 mn	public en Polynésie française.
	TAVINI HUIRAATIRA :	10 mn	RAPPORTEURES: Teapehu TEAHE
	man manda ma	10 11111	et Monette HARUA
	NON-INSCRITS:	10 mn	Procédure simplifiée
			•
			MAF T. ALPHA

05	Rapport n° 15-2022 Discussion générale : 60 mn	Temps de parole	Sur le projet de loi du pays portant mesures fiscales en faveur de certaines
	TAPURA HUIRAATIRA :	40 mn	mutations.
	TAVINI HUIRAATIRA :	10 mn	RAPPORTEURS : Tepuaraurii TERIITAHI et Antonio PEREZ Procédure simplifiée
	NON-INSCRITS:	10 mn	-
			MAF T. ALPHA
06		Temps de parole	Sur le projet de loi du pays portant
	Discussion générale : 60 mn		modification de la loi du pays n° 2018-25 du 25 juillet 2018 modifiée, portant
	TAPURA HUIRAATIRA :	40 mn	réglementation générale des droits d'enregistrement et des droits de publicité
	TAVINI HUIRAATIRA :	10 mn	foncière
	NON-INSCRITS :	10 mn	RAPPORTEURS: Tepuaraurii TERIITAHI et Teva ROHFRITSCH
			MAF T. ALPHA
	2001 2001		
07	Rapport n° 201-2021 CESEC : Discussion générale : 60 mn	Temps de parole 10 mn	Sur le projet de loi du pays portant modification de la délibération nº 88-184 AT du 8 décembre 1988 modifiée relative
	TAPURA HUIRAATIRA :	40 mn	à la protection de certaines espèces animales marines et d'eau douce du patrimoine naturel polynésien.
	TAVINI HUIRAATIRA :	10 mn	RAPPORTEUR : John TOROMONA
	NON-INSCRITS:	10 mn	Procédure simplifiée
			MCE H. MAAMAATUAIAHUTAPU
08	Rapport n° 01-2022	Temps de parole	Sur le projet de loi du pays portant
00	Discussion générale : 60 mn	Temps de parote	dispositions diverses en matière de
	TAPURA HUIRAATIRA :	40 mn	ressources humaines au sein de la fonction publique de la Polynésie française.
	TAVINI HUIRAATIRA :	10 mn	RAPPORTEURS: Antonio PEREZ et Moihara TUPANA
	NON-INSCRITS:	10 mn	Procédure simplifiée
			MEA C. LEHARTEL

Gaston TONG SANG